

**07/03/2017 - Compte rendu d'un atelier du Séminaire**  
**de Besançon sur les CLS**

J'ai pu assister **pour le Comité de Vigilance 70 et pour la CN** (ce que j'ai dûment signalé) au Séminaire national des CLS (Contrats Locaux de Santé) - Besançon 07/03/2017, mais seulement une demi-journée faute de disponibilité de ma part, alors que j'étais invité évidemment pour les 2 jours.

Dans la commission bilan, perspectives, animation j'ai insisté :

1- sur le fait que les CLS ne peuvent être valides que s'ils partent des besoins des personnes et des territoires, énoncés démocratiquement  
2- qu'ils traitent de tous les besoins réels, et pas seulement ce qui est en leur pouvoir  
Ainsi on doit aborder les demandes majeures notamment sur la désertification médicale, même si c'est pas à notre niveau qu'on va la résoudre  
Seules les remises en cause du numerus clausus et de la liberté d'installation pourront vraiment y remédier : beaucoup ont été étonnés mais personne n'a contesté et certains ont opiné.

3- j'ai dénoncé avec véhémence l'évocation des seules maisons de santé, alors que nous pensons que les centres sont la meilleure solution, et qu'ils sont trop systématiquement oubliés.

Mais que de toute manière, ni les maisons ni les centres ne sont la solution à la désertification médicale, ils ne font que permettre aux professionnels d'être plus en phase avec les nouvelles motivations

4- j'ai souhaité que les CLS soient indépendants, en tout cas pas l'émanation des seules ARS et qu'ils devaient être composés des 3 piliers (usagers, personnels et élus) et des administratifs. J'ai proposé qu'ils soient dotés d'une structure associative qui leur permettrait d'être autonomes.

5- j'ai évoqué notre défense des SHPT au centre de la proximité

6- j'ai rappelé que nous préférons parler de santé plus que de soins

7- j'ai insisté que les usagers, notamment les plus critiques et citoyens (pas les associations de patients) n'étaient pas assez sollicités ni assez représentés et que sans eux ce n'est pas la peine de faire de la santé de proximité. J'ai dénoncé le fait que la CN soit souvent exclue ou non contactée.

J'ai évoqué Concarneau et d'autres localités de la CN

8- j'ai bien précisé que je n'étais pas au CISS et expliqué pourquoi

Je n'ai pas eu d'opposition franche, tous ont accepté de mettre en avant le problème majeur de la démographie médicale.

Tous ont admis l'importance des usagers (mais j'étais le seul représentant dans ma commission !!!)

J'ai un peu irrité en prenant souvent la parole ou en dénonçant quelques poncifs un peu trop fermement (notamment sur les maisons de santé), mais je suis fatigué et je ne me refais pas. En plus ils m'ont sollicité en dernier sur la démocratie médicale, preuve que nous pesons plus qu'on ne le pense parfois.

Totale liberté de parole dans la commission.

Bref il fallait y être. Beaucoup partagent nos avis, y compris au sein de l'ARS, et

osent après nous se montrer où être plus critiques ou plus prudents.  
Il fallait y être également car je pense que les CLS, déjà au nombre de 300, vont se répandre partout très rapidement : pour la seule Bourgogne Franche Comté ce seraient 38 à mettre en œuvre (déjà 3 en Haute Saône) et tous correspondent plus ou moins aux Collectivités de Pays, ce qui n'est pas stupide, mais parfois un peu trop large pour des milieux urbains denses.

Amicalement le 07/03/2017 Michel